

## Chapitre 2 – Révision 01

### Des changements ont été faits aux indices d'erreur suivants :

- 96808 Une des situations suivantes s'applique à la déclaration de votre client :
- La zone 6808 du formulaire T936 (autres frais de placement) a été transmise. Une entrée dans la zone 141 (revenus (pertes) nets d'agriculture) ou dans la zone 232 (autres déductions) est requise.
  - Si l'entrée à la zone 6808 du formulaire T936 se rapporte à une perte de pêche déclarée à la zone 143, une déclaration papier doit être produite puisque les validités de notre système empêchent que votre déclaration soit acceptée par TED. Nous nous excusons pour cet inconvénient.
- 96810 Une des situations suivantes s'applique à la déclaration de votre client :
- La zone 6810 du formulaire T936 (autres revenus de biens) a été transmise. Une entrée dans la zone 115 (autres pensions et pensions de retraite) ou 130 (autres revenus) ou 141 (revenus (pertes) nets d'agriculture) ou 251 (pertes d'autres années d'une société en commandite) est requise.
  - Si l'entrée à la zone 6810 du formulaire T936 se rapporte à une perte de pêche déclarée à la zone 143, une déclaration papier doit être produite puisque les validités de notre système empêchent que votre déclaration soit acceptée par TED. Nous nous excusons pour cet inconvénient.